



# STOP OGM INFOS

## Rythmé, comme le moratoire

**Vous avez devant vous le nouveau bulletin de StopOGM.**

Depuis sa création en 1999, StopOGM Infos était jaune et noir, comme le maïs de son logo. Après le site internet créé en 2005 et la plaquette de présentation réalisée l'année dernière, le bulletin adopte maintenant lui aussi une nouvelle identité visuelle. Rythmée, comme le moratoire, lisible, comme nos revendications. Nous espérons que vous l'apprécierez et qu'il vous incitera à continuer de soutenir StopOGM.

Car nous aurons bien besoin de votre soutien attentif et attentionné : comme vous pourrez vous apercevoir, le moratoire n'est pas un temps mort ! Au contraire, nous devons nous préparer dès aujourd'hui à construire notre avenir.

**Géraldine Savary, présidente de StopOGM**

## Disséminations d'OGM à l'aveugle

Dans sa décision du 7 février 2008, l'OFEV autorise des disséminations de blé génétiquement modifié prévues à Zurich, alors que l'EPF et l'Uni de Zurich ne lui ont toujours pas remis les données relatives aux essais menés en milieu confiné. L'office demande que ces données lui soient remises d'ici fin 2008. Si elles ont lieu, les disséminations expérimentales testeront donc en plein champ des OGM dont personne n'a exactement connaissance, pas même les chercheurs ! (lire page 2)

## Pour une prolongation technique du moratoire

StopOGM sollicite actuellement les parlementaires cantonaux et fédéraux pour une prolongation technique du moratoire. Car en lançant le programme national de recherche sur l'utilité et les risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées (PNR 59), cinq jours après l'acceptation du moratoire par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral l'a conçu dès le départ comme une réponse politique, qui aura son importance dans les débats prévus à l'issue du moratoire. Or, les résultats ne seront de toute évidence pas publiés avant la fin

du moratoire, puisque la clôture du PNR 59 est prévue à l'heure actuelle en juin 2011.

Il serait souhaitable que les disséminations expérimentales qui suscitent beaucoup d'inquiétude dans la population soient vraiment utiles aux délibérations du Parlement fédéral sur l'opportunité de cultiver des PGM en Suisse et de prolonger le moratoire. En tout cas, il paraîtrait absurde que des cultures de plantes transgéniques puissent avoir lieu avant que le Conseil fédéral et le Parlement aient pu prendre connaissance des résultats du PNR 59.

## Des conférences sur des problèmes actuels

StopOGM a conçu une série de conférences-débats dans le cadre de l'action « Communes sans OGM » (programme et détail en page 3).

## Disséminations à l'aveugle ? (suite)

A Pully, les disséminations sont ajournées. Le Tribunal administratif fédéral a accordé l'effet suspensif aux riverains qui ont déposé un recours contre les essais pulliérans. On ne sait pas quand il rendra son arrêt. La décision de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) du 7 février 2008 ne concerne donc que les disséminations de Zurich. Les chercheurs devaient apporter des compléments d'information avant le 31 décembre 2007.

Point positif : l'office communique plus clairement. Alors qu'en septembre 2007, sa décision était du style : « Tout est en ordre, il suffit d'apporter des mesures de sécurité complémentaires », l'OFEV dit, en février 2008, qu'une lignée n'est plus autorisée (puisque les chercheurs ne demandent plus son autorisation) et que 4 lignées sur les 7 qui contiennent l'allèle Pm3

ne seront pas autorisées pour 2008. Preuve que des demandes d'autorisation reposaient sur des dossiers pour le moins problématiques.

Point négatif : l'OFEV ne tire toujours pas la conséquence qui s'impose. Il demande que les données sur les variétés transgéniques et sur leurs méthodes de fabrication lui soient remises d'ici fin 2008. Il autorise donc des disséminations de blé génétiquement modifié sans savoir ce que les chercheurs vont planter ! Cela ne correspond nullement à la procédure par étapes fixée dans les normes juridiques.

Si l'OFEV ne parvient pas à faire appliquer la loi face à la recherche publique, que fera-t-il face à des entreprises comme Syngenta ? Les autorités prennent un mauvais pli. Un tel précédent viderait les exigences légales de leur sens.

## Semer l'avenir – sans OGM

Lancée par l'Aubier, à Montézillon (NE), des semailles printanières de blé bio sont prévues le 15 mars près de Reckenholz et le 16 à Crissier (les deux fois à 14 h), en protestation contre les disséminations du PNR 59. On recherche 200 semeurs. S'annoncer auprès de Greenpeace, qui coordonne l'action de part d'autre de la Sarine : tél. 044 447 41 41, [ogm@ch.greenpeace.org](mailto:ogm@ch.greenpeace.org)

## Des disséminations pour étudier la coexistence...

La motion 05.3861 de la conseillère aux Etats Helen Leumann (PRD/LU) a été adoptée lors de la session de septembre 2007. Le Conseil fédéral est chargé « d'intensifier, par des essais pratiques en plein champ et d'autres mesures appropriées, la recherche du secteur public dans le domaine de la coexistence, en Suisse, de végétaux génétiquement modifiés et de cultures exemptes d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et de tenir compte des résultats ainsi obtenus lors de la mise en œuvre de l'ordonnance sur la coexistence ».

Cette décision est grave et scandaleuse, mais elle sera surtout embarrassante pour les milieux de la recherche. Pourquoi ? Parce qu'ils savent que les disséminations expérimentales en plein champ sont

inappropriées pour déterminer comment régler la coexistence. Preuve en est que le PNR 59 comprend trois essais de disséminations expérimentales de blé à Zurich et à Pully, mais qu'aucun ne concerne la question de la coexistence !

Les projets du PNR 59 centrés sur la question de la coexistence procèdent ingénieusement en n'utilisant que des variétés conventionnelles. Le plus remarquable utilise du maïs bleu et du maïs jaune : tout en permettant de répondre aux questions que pose la coexistence, ces essais coûtent moins cher que les disséminations d'OGM, puisqu'ils n'entraînent aucun risque pour la sécurité biologique. Pour StopOGM, aucune dissémination expérimentale ne saurait avoir pour objet la coexistence.

## Deux dates à retenir

### Assemblée générale de StopOGM

Mardi 15 avril 2008,  
à la salle du Cazard, à Lausanne.  
Partie statutaire à 19 h ;  
conférence publique à 20 h 30.

### Quelles stratégies d'ici la fin du moratoire ?

Réunion réservées aux personnes ayant soutenu l'initiative sans OGM.  
Vendredi 23 mai, de 13 h à 17 h,  
à l'Hôtel Kreuz, à Berne.

# Conférences à l'enseigne des Communes sans OGM

Depuis deux ans, une petite centaine de communes suisses se sont déclarées sans OGM. Tous les agriculteurs y ont signé une déclaration dans laquelle ils renoncent à utiliser des OGM. Vous avez sans doute pu remarquer des panneaux « Commune sans OGM » à l'entrée de St-George ou Mauraz dans le canton de Vaud, de Broc et Granges-Paccot à Fribourg, Savagnier et Engollon dans le Val-de-Ruz, Rebévilier et Renan dans le Jura bernois, Soyhières dans le Jura, Cologny à Genève, Isérables en Valais, pour ne citer que des exemples.

Pour rappeler le sens de cette démarche et en relancer l'idée dans d'autres communes, nous avons préparé une série de conférences-débats. Occasions de réfléchir aux problèmes que posent les OGM et aux avantages de garder une agriculture et un environnement sans OGM.

**Réservez les dates et venez avec vos connaissances à l'une ou l'autre de ces soirées ; l'entrée est gratuite.**

**Jeudi 6 mars 2008**, 20 h 15, Maison des Associations, Rue des Savoises 15, Genève

**John Poté**, Dr ès sciences, Université de Genève

**« Cours d'eau et nappes phréatiques : voie de dissémination d'OGM mal prise en compte »**

**Mardi 15 avril 2008**, 20 h 30, Salle du Cazard, Rue Pré-du-Marché 15, Lausanne

**Lilian Ceballos**, docteur en pharmacie et écologie

**« OGM et santé animale : état des lieux »**

**Jeudi 24 avril 2008**, 20 h, Kinderstube Université Miséricorde de Fribourg, Rue de l'Hôpital 4, Fribourg

**Catherine Morand**, responsable Antenne romande de SWISSAID

**« L'histoire tragique du coton transgénique en Inde »**

**Jeudi 8 mai 2008**, 20 h 15, Salle de commune du Vampire, Rue des Petits Epineys, Martigny

**Frédéric Brand**, président de l'association suisse pour la promotion des AOC-IGP

**« Les AOC doivent-elles exclure l'utilisation des OGM ? »**

**Mercredi 21 mai 2008**, 20 h 15, Salle du Soleil, Rue des Moulins, Delémont

**Eric Meunier**, rédacteur d'Inf'OGM Veille citoyenne sur les OGM, Paris

**« Les forêts transgéniques : fantasme ou réalité ? »**

**Mardi 27 mai 2008**, 20 h 15, Ecole d'agriculture de Châteauneuf, Avenue Maurice-Troillet 260, Sion

**Lilian Ceballos**, docteur en pharmacie et écologie

**« Abeilles et OGM : problèmes d'évaluation »**

**Mercredi 28 mai 2008**, 20 h 15, La Rebatte, Grand'Rue 56, Chézard-Saint-Martin / NE

**Lilian Ceballos**, docteur en pharmacie et écologie

**« Abeilles et OGM : problèmes d'évaluation »**

## Renseignements :

Güldeniz Üregen, tél. 032 852 08 64, g.ueregen@stopogm.ch

# OGM : des pressions monstres sur les pays du Sud

**Tandis que la France vient d'activer la clause de sauvegarde européenne contre l'OGM Monsanto 810, le seul cultivé en France, des pressions insensées continuent d'être exercées sur les pays du Sud, pour qu'ils se mettent coûte que coûte, malgré les résistances, à la culture de plantes génétiquement modifiées.**

C'est le cas par exemple du Mexique, où juste avant Noël, le ministre de l'agriculture a créé un véritable tollé en annonçant que les premiers essais expérimentaux de maïs transgénique démarreraient cette année.

Cela fait des années que les firmes qui veulent imposer à tout prix des cultures transgéniques au Mexique font le siège des autorités, lesquelles ont jusqu'à maintenant résisté. Les petits paysans, ainsi que les organisations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement, qui tentent de résister à la déferlante, craignent qu'une bonne partie du maïs importé des Etats-Unis par le Mexique soit d'ores et déjà

d'origine transgénique. Une menace encore renforcée par l'ouverture toute grande des frontières entre le Mexique et les USA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 dans le cadre de l'Accord de libre échange nord-américain.

Dans de nombreux pays d'Asie, tels que l'Inde, la Thaïlande, le Bangladesh, les pressions s'intensifient, mais également la résistance. Et c'est également le cas dans les pays africains. Les multinationales agrogénétiques ont recours à tous les moyens pour imposer leurs semences transgéniques, que les paysans, dans un contexte de grande précarité financière, seront néanmoins contraints de leur racheter à prix fort. Avec,

à la clé, de nouvelles atteintes à la souveraineté alimentaire de ces pays, et des risques accrus de famine.

Dire que de nombreuses personnes continuent à croire que les OGM sont incontournables pour nourrir la population mondiale et lutter contre la faim... Les faits pourtant sont là pour démontrer le contraire: il s'agit là d'une parfaite imposture et d'un argument marketing des Syngenta, Monsanto et autres semenciers multinationaux, qui se livrent entre eux une guerre sans merci pour acquérir de nouvelles parts de marché.

**Catherine Morand, SWISSAID**

---

## Un contrôle sur la présence d'OGM sur tout le territoire

Lors de la session de décembre 2007, Géraldine Savary a proposé au Conseil des Etats de charger le Conseil fédéral de réaliser en 2009 un programme de contrôle, de manière à faire le point sur la présence d'OGM en Suisse, dans les denrées alimentaires produites ou importées pour la consommation humaine et animale, en contrôlant notamment ce qu'il en est au niveau de la production et de la multiplication des semences.

Ce postulat a pour but de contrôler l'application du moratoire sur les OGM. Vérifier l'absence d'OGM dans les lots de semences ou autres susceptibles de se reproduire revient essentiellement aux entreprises et aux collectivités, par autocontrôle: chacune est

chargée de demander à ses fournisseurs les certificats de rigueur. Mais on sait qu'elles ont souvent de la peine à observer ces mesures. Les contrôles officiels menés par les cantons ont précisément pour but d'améliorer l'efficacité du système. En ce qui concerne les OGM, les autorités cantonales font toutefois remarquer que la Confédération est elle-même en première ligne, puisque les douanes sont compétentes pour contrôler les produits importés. Heureusement, la législation fédérale prévoit des contrôles nationaux pluriannuels (art. 64 ODAIOUs, RS 817.2) impliquant tous les services concernés: cette disposition est toute indiquée pour un contrôle général et intensif de la présence d'OGM en Suisse, à tous niveaux.

### Impressum

**StopOGM Comité romand de travail sur le génie génétique**

Présidente: Géraldine Savary, Av. de France 21, 1004 Lausanne, tél. 021 625 67 01; Secrétaires: Sylvain Fattebert et Luigi d'Andrea, rue des Granges 13, 2800 Delémont, tél. 032 4230743, s.fattebert@stopogm.ch et l.dandrea@stopogm.ch; www.stopogm.ch, CCP 17-460200-1

Graphisme: Nicolas Denis, Vevey; Impression: Imprimerie Raymond Pot, Grand-Lancy